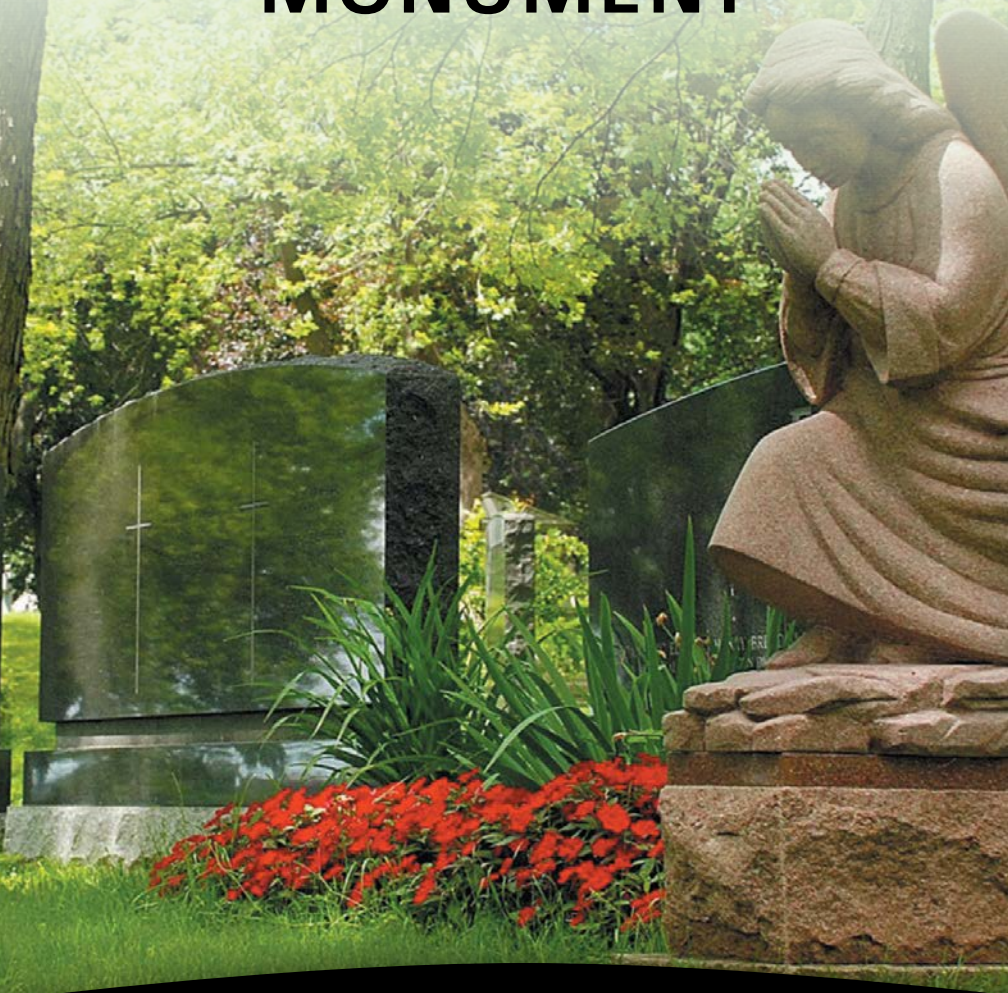


GUIDE D'ENTRETIEN POUR VOTRE MONUMENT



LA FABRIQUE DE LA PAROISSE
NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **MONTRÉAL**

Montréal 

Culture
et Communications

Québec 

« LES ÉPITAPHES DES MONUMENTS
RAPPELLENT À NOTRE MÉMOIRE
TOUS LES ÊTRES CHERS DISPARUS,
DES PLUS HUMBLES AUX PLUS CÉLÈBRES,
ET CONSTITUENT EN QUELQUE SORTE
DES ARCHIVES DE PIERRE. »

Yoland Tremblay, directeur général

La réalisation de cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration :

Coordination :

Responsable de projet : Daniel Cyr, directeur des services administratifs et des opérations de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal

Chargée de projet : Dominique Tremblay, adjointe à la direction des opérations, responsable de la gestion du patrimoine de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal

Équipe-conseil :

Ginette Cloutier, conseillère en planification au Bureau du Mont-Royal, Ville de Montréal
Mathieu Payette-Hamelin Ph.D., urbaniste et conseiller assistant à la direction adjointe, ministère de la Culture et des Communications

Production :

Conception graphique et révision linguistique : Agence DoubleXpresso
Impression : Imprimerie Reflet

Photos :

Extraits iconographiques des archives et inventaires de Notre-Dame-des-Neiges

Dépôt légal : 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-9812899-3-3

©Les Éditions de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal



Cette brochure est
imprimée sur du
papier certifié FSC



Entrée au sommet nord du mont Royal

REMERCIEMENTS

La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal remercie tous les collaborateurs qui ont rendu possible la publication de ce guide d'entretien des ouvrages funéraires comportant des éléments métalliques.

Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à Ginette Cloutier, conseillère en planification au Bureau du Mont-Royal. Elle a piloté avec doigté le programme de sécurisation des bronzes au cimetière Notre-Dame-des-Neiges depuis 2009 ainsi qu'à Jérôme R. Morissette, expert en restauration, qui a formulé des recommandations sur les modes de sécurisation et participé à les mettre en œuvre.

Soulignons que ce partenariat est issu d'une convention intervenue entre la Ville de Montréal et la Fabrique. La contribution financière de la Ville et du ministère de la Culture et des Communications provient de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

SOMMAIRE

À la croisée du passé et du présent!	5
Des ouvrages funéraires privés en quantité et de qualité exceptionnelle	6
Le plus grand cimetière au Canada	6
Un réel patrimoine funéraire	7
L'inventaire et le répertoire de ces ouvrages funéraires	7
Une attention particulière pour les œuvres métalliques	8
Votre guide d'entretien	9
Rappel des règlements concernant les ouvrages funéraires.....	10
Les éléments décoratifs métalliques	11
Bronze	12
Fonte.....	13
Aluminium	14
Les ancrages	15
Le support des éléments décoratifs métalliques	
Stèle.....	16
Base.....	16
Conclusion	17
Bibliographie	18
Rapports d'études par ordre chronologique	18
Références	19
Sites utiles.....	19

À LA CROISÉE DU PASSÉ ET DU PRÉSENT!



Vue des chemins de la section W

Il se trouve dans toute société des lieux de mémoire incontournables qui témoignent pourtant d'une histoire souvent trop facile à oublier. Les cimetières comptent parmi eux.

Témoins stoïques du passé et acteurs dynamiques du présent, ils font partie intégrante du patrimoine matériel des collectivités avec de nombreux éléments spécifiques : ouvrages funéraires, composante de dévotion, bâtiments funéraires, paysages naturels, etc. Ils sont aussi la synthèse de nos pratiques et de nos rituels liés à la mort, contribuant en ce sens à la définition d'une partie de notre patrimoine immatériel. La sauvegarde de ces repères nous interpelle tous.

Yoland Tremblay, directeur général

DES OUVRAGES FUNÉRAIRES PRIVÉS EN QUANTITÉ ET DE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE

LE PLUS GRAND CIMETIÈRE AU CANADA

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, implanté symboliquement sur le mont Royal, est aujourd'hui la propriété privée la plus vaste sur la montagne. Il est le plus grand lieu de sépulture au Canada, autant pour sa superficie de 128 hectares sur un seul site, que pour le nombre sans équivalent de près d'un million de personnes inhumées. Ses qualités intrinsèques lui ont valu d'être reconnu d'intérêt patrimonial tant par les instances municipale (1987), nationale (2005) que fédérale (1998).

**PRÈS D'UN
MILLION DE
PERSONNES
INHUMÉES**



Vue de la section B

UN RÉEL PATRIMOINE FUNÉRAIRE

Les ouvrages funéraires des concessionnaires représentent un héritage architectural et artistique remarquable qui donne sa couleur particulière au cimetière. En effet, on y compte aujourd'hui 85 mausolées familiaux, dont une cinquantaine construits avant la Seconde Guerre mondiale. Ceci constitue, avec les 90 000 monuments de tous types, une ville dans la ville.

En fait, c'est aussi une ville d'art puisque s'y retrouve la plus importante concentration au pays de stèles ornées d'œuvres de bronze, plusieurs réalisées par nos plus grands artistes, tels Louis-Philippe et Henri Hébert, Alfred Laliberté, Sebastiano Aiello ou Émile Brunet.

**Les ouvrages
funéraires se
transforment.
ILS REFLÈTENT
LA HIÉRARCHIE
SOCIALE**

Cette diversité et cette qualité ne sont pas étonnantes puisqu'à partir du 19^e siècle, les cimetières deviennent des lieux de représentation. Plus qu'un simple support pour inscrire le nom de la personne disparue ainsi que les dates de naissance et de décès, les ouvrages funéraires se transforment. Ils reflètent la hiérarchie sociale basée sur la richesse, la profession, la notoriété ou encore les convictions et les goûts.

L'INVENTAIRE ET LE RÉPERTOIRE DE CES OUVRAGES FUNÉRAIRES

En 2008, la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal entreprend un travail exceptionnel d'inventaire des ouvrages funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Cette activité est conforme à son engagement inscrit dans son Plan directeur d'aménagement et aux mesures du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal.

Ce mandat imposant, plusieurs fois entrepris par le passé mais jamais complété, se présente en deux phases bien distinctes : soit l'inventaire à proprement parler, et le répertoire des ouvrages funéraires exceptionnels.

L'inventaire consiste à dénombrer, photographier, caractériser et documenter tout le corpus funéraire tandis que le répertoire évalue l'intérêt des monuments et les hiérarchise sur la base de leur valeur d'ancienneté, historique, typologique, artistique et symbolique. À l'issue de l'exercice, quelque 4 000 ouvrages inventoriés ont été retenus pour figurer au répertoire.

**Plus de
90 000 ouvrages
funéraires
inventoriés et 4 000
ouvrages retenus
pour figurer au
répertoire**

La photographie numérique, additionnée à des infrastructures informatiques, ont ainsi permis la création, l'exploration et l'utilisation d'une base de données importante. Il s'agit d'un outil de connaissance certes, mais aussi de gestion pour les différents services administratifs et opérationnels de l'institution. Depuis 2009, l'inventaire et le répertoire sont mis à jour annuellement afin de maintenir la qualité de la connaissance.

L'exhaustivité de la démarche est unique et on ne trouve pas d'équivalent d'une telle ampleur dans des cimetières comparables.



**LEUR
CONSERVATION
DEVIENT UNE
PRIORITÉ**

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES ŒUVRES MÉTALLIQUES

L'exercice d'inventaire a confirmé l'importance des œuvres métalliques des concessionnaires. En effet, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges compte actuellement plus de 1700 éléments en bronze, alliages d'imitation ou autre métal qu'on retrouve sous la forme de sculptures imposantes, mais aussi de bustes, de croix ou de plaques de toutes tailles.

Les œuvres réalisées par des artistes de renom au 19^e siècle et au tournant du 20^e siècle sont certes exceptionnelles. Toutefois, c'est leur présence conjuguée à celle des ornements métalliques de série qui en font une caractéristique indéniable du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. De ce fait, leur conservation devient une priorité pour l'équipe de gestionnaires et plusieurs actions sont réalisées dans le but de mieux les connaître et, par conséquent, de mieux les protéger. Les inventaires, les analyses, la constitution d'un cahier de surveillance, les tournées régulières, la sécurisation des bronzes et la réinstallation de certains en sont des exemples éloquentes.

Mario Brodeur, architecte

VOTRE GUIDE D'ENTRETIEN



Vue de la section Notre-Dame

Préserver et mettre en valeur les monuments funéraires sont des actions indispensables pour la transmission du patrimoine. C'est dans cette perspective que la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, en collaboration avec les gestionnaires du cimetière, ont développé une approche pour la préservation des ornements métalliques. Les monuments se distinguent par leurs formes, leurs dimensions, mais surtout par la finesse des détails, soit sa couleur et son ornementation.

Basée sur des expertises en histoire de l'art, en patrimoine et en conservation, une méthodologie a été développée afin d'inventorier, de caractériser et de protéger des œuvres de bronze jugées vulnérables. Depuis, différentes mesures de protection sont mises en place, dont la solidification des ancrages par le renforcement des mesures de sécurité (éclairage supplémentaire,haussement des clôtures, sécurisation des portes, etc.).

En complément à ces travaux, le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges a développé un guide d'entretien simple. Il est destiné à vous, les propriétaires de ces très nombreux ouvrages funéraires qui constituent l'intérêt et la notoriété du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Ce bref document traite des problèmes susceptibles de survenir aux éléments décoratifs métalliques, mais aussi aux stèles et le cas échéant, des moyens pour les résoudre.

RAPPEL DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES OUVRAGES FUNÉRAIRES

Comme vous le savez, les ouvrages funéraires érigés sur le territoire du cimetière appartiennent à vous les concessionnaires et de ce fait, leur entretien est votre responsabilité.

Trois articles de la *Loi et Règlements du cimetière Notre-Dame-des-Neiges* concernent plus spécifiquement les monuments funéraires :

2.1.19 «ouvrage funéraire»: tout monument, décoration, inscription et autres ouvrages à vocation funéraire, réalisés par un concessionnaire ou à sa demande, et destinés à commémorer le nom d'un défunt, à identifier ou à orner un lot ou un carré d'enfouissement;

4.7.2 Ouvrage propriété du concessionnaire – L'ouvrage funéraire demeure la propriété du concessionnaire. Cet ouvrage doit être conforme à la réglementation en vigueur et le concessionnaire doit assumer tous les coûts reliés à son entretien, à la complète exonération de la fabrique. Le concessionnaire ne peut placer et maintenir sur la concession qu'une seule identification en bronze, en verre ou en granit.

4.7.6 Défaut d'entretien et de réparation – À défaut par le concessionnaire d'assurer l'entretien et la réparation de l'ouvrage funéraire, la fabrique peut, si le concessionnaire est en demeure, procéder ou faire procéder à l'entretien et à la réparation de l'ouvrage ou l'enlever purement et simplement, le tout aux frais du concessionnaire.

LES ÉLÉMENTS DÉCORATIFS MÉTALLIQUES

Nous retrouvons des éléments décoratifs métalliques, associés à certains monuments funéraires, présentés sous diverses formes : sculptures, médaillons, plaques, guirlandes, festons, etc. Ils sont principalement fabriqués en bronze, fonte ou aluminium. Avec le temps et en raison des intempéries ou des polluants atmosphériques, ces métaux s'altèrent et leur aspect est parfois modifié. Certaines détériorations donnent aussi des indices de fragilisation pour les ancrages ou les scellements qui assurent leur adhérence au monument. Un examen annuel est recommandé pour vérifier si les ancrages des éléments métalliques sont toujours résistants et que le joint de scellement ne s'est pas détérioré. Un minimum d'entretien suffit souvent à leur garantir une conservation à long terme.

Jérôme R. Morissette, expert en restauration



La pleureuse. Œuvre de Louis-Philippe Hébert, 1908.

BRONZE

À l'origine, les sculptures ou éléments décoratifs en bronze offrent généralement une coloration brunâtre. Cette coloration, obtenue artificiellement, est qualifiée de patine.

Sous l'action combinée de l'humidité et des polluants atmosphériques gazeux, le bronze se couvre progressivement d'une couche de corrosion verdâtre, souvent considérée aussi au titre de patine. Celle-ci est parfois esthétique, mais elle peut aussi, dans certains cas, nuire à la lisibilité des surfaces en formant des stries et des taches verdâtres sur fond noirâtre. La remise en état de telles surfaces doit alors être confiée à un professionnel de la restauration des métaux.



**UN EXAMEN ANNUEL
est recommandé pour
vérifier les ancrages et
le joint de scellement**

Toutefois, une inspection annuelle et quelques menus travaux peuvent retarder la formation de cette couche de corrosion. Il s'agit d'un entretien simple et peu coûteux qui consiste à dégraisser les surfaces avec de l'essence minérale (disponible en quincaillerie). Par la suite, un cirage (cire translucide de type carnauba) et un polissage à l'aide d'une brosse à plancher de fibres de nylon doivent être faits.

FONTE

Les sculptures ou plaques en fonte de fer requièrent une approche différente. En effet, les surfaces de ce matériau soumises à l'humidité de l'air ambiant se couvrent rapidement d'une couche de corrosion simplement appelée la rouille.

Il est donc nécessaire de protéger la fonte par un enduit protecteur (peinture ou vernis) afin de ralentir la progression de la corrosion. Ces mesures de protection évitent aussi les coulisses de rouille sur la pierre tombale.

La remise en état de telles sculptures devrait être confiée à un professionnel de la conservation puisqu'elle requiert l'usage de réactifs chimiques et d'enduits spécialisés.



La remise en état de telles sculptures devrait être confiée à UN PROFESSIONNEL

Il ne faut pas être surpris que la restauration de telles surfaces implique un changement de couleur de l'œuvre. Ces modifications d'apparence doivent être préalablement expliquées aux propriétaires de la sculpture et discutées avec ceux-ci avant d'entreprendre l'intervention.

ALUMINIUM

Dans le cas de ce métal, il se couvre naturellement d'une mince couche d'oxyde appelée alumine. Ce processus n'est pas dommageable pour les surfaces puisqu'il constitue une couche protectrice. L'apparence du matériau devient alors progressivement grisâtre et plus terne.



Certains sels dont les chlorures sont cependant néfastes. Ils engendrent un processus de corrosion par piqûres. Ces agents chimiques ont souvent pour source les agents de déglaceage épanchés au cours de nos hivers québécois.

Une dégradation des surfaces par les chlorures se manifeste par de petits points blanchâtres et poudreux qui apparaissent alors sur le métal. La présence de telles piqûres doit être signalée afin de contrer le processus de corrosion. La remise en état et la stabilisation chimique doivent être confiées à un professionnel de la conservation.

Un entretien régulier des surfaces peut cependant les protéger. Il est simple et consiste à brosser à sec et très légèrement le matériau à l'aide d'un fin tampon à récurer (ex. : *Scotch-Brite*).

Ce léger brossage est suivi d'un dégraissage des surfaces à l'aide d'un chiffon imbibé d'essence minérale. Ne jamais utiliser de brosse métallique ou de tampon à fibres métalliques.



Une dégradation des surfaces par les chlorures se manifeste par de petits points blanchâtres et poudreux

LES ANCRAGES

Un examen visuel et une légère manipulation de l'ornement métallique lors d'une visite vous indiquent si l'état des ancrages est encore adéquat ou si une intervention doit être envisagée par les spécialistes.

Exemple d'un ouvrage funéraire qui démontre un **ANCRAGE DÉFECTUEUX** et des joints de scellement abîmés.



Exemple d'un **NOUVEL ANCRAGE** constitué de deux tiges d'acier inoxydable soudées à l'œuvre métallique. De nouveaux trous d'ancrage sont alors forés dans la stèle puis remplis de résine époxydique avant de recevoir la plaque munie de ses nouvelles tiges.



LE SUPPORT DES ÉLÉMENTS DÉCORATIFS MÉTALLIQUES

STÈLE

Les stèles des monuments funéraires sont généralement taillées dans le calcaire, le granit ou le marbre. Le granit est une roche éruptive dure, d'aspect granuleux et de teinte variable.

Le marbre est plus vulnérable aux intempéries et aux hivers rigoureux. Une érosion, donc une usure des surfaces, est alors observée. L'aspect de la pierre devient plus granuleux, entraînant une définition plus floue des motifs sculptés et des épitaphes.

Ce phénomène peut aussi être observé sur le calcaire alors que le granit résiste assez bien aux intempéries. Ce processus d'érosion est lent et inévitable. À titre préventif, on peut photographier les motifs et épitaphes pour conserver l'information et les reproduire ultérieurement.



En ce qui concerne les formations de lichen ou mousse sur les surfaces des stèles, elles peuvent être éliminées par un brossage à sec effectué avec une brosse douce faite de fibres végétales ou de nylon (brosse à plancher offerte en quincaillerie). L'utilisation des brosses métalliques ou de produits corrosifs endommage la pierre. Ces méthodes sont donc proscrites.

BASE

Le scellement de la base du monument avec sa fondation peut s'affaiblir avec le temps ou en raison des conditions hivernales. Il est souhaitable de vérifier l'état de ce joint régulièrement. Si une correction est nécessaire, nos employés peuvent la réaliser pour un coût modeste.

Exemple de joint en mauvaise condition



Exemple de joint en bonne condition



CONCLUSION

Ce guide illustre qu'une vérification simple, mais régulière, de la part du concessionnaire peut garantir la longévité de l'ouvrage funéraire. Il suffit d'être attentif lors des visites à nos êtres chers disparus.

Si certaines interventions devaient être confiées à des professionnels spécialisés, une liste de ceux-ci a été compilée par nos services et est mise à votre disposition. Pour de plus amples informations, communiquez avec nous :

514 735-1361

infopatrimoine@cimetierenddn.org



C'est ensemble que nous préserverons l'héritage patrimonial de notre grand et exceptionnel cimetière.



« Nous sommes les gardiens du passé, les acteurs du présent, et ce, pour les générations futures »

Daniel Cyr, directeur des services administratifs et des opérations

Vue de la section B

BIBLIOGRAPHIE

Rapports d'études réalisés dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal

ÉCOMUSÉE DE L'AU-DELÀ, *Inventaire des objets de bronze au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et Ville de Montréal, 2007-2008.*

BÉLISLE, Jean, DES ROCHERS, Jacques, LACROIX, Laurier, avec la collaboration de Ginette Cloutier, *Évaluation des ouvrages funéraires contenant des éléments métalliques du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 2009.*

MORRISETTE, Jérôme. Rapport d'expertise. *Évaluation des ancrages d'éléments métalliques associés à 162 monuments funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, octobre 2010.*

MORRISETTE, Jérôme. Rapport d'expertise. *Évaluation des ancrages d'éléments métalliques associés à 97 monuments funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, juillet 2015.*

Rapports d'études requis par la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal

BRODEUR CONSULTANTS, *Comparaison des résultats de l'Inventaire des bronzes de la Ville de Montréal à ceux de l'Inventaire des ouvrages funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, CNDDN, novembre 2008.*

BRODEUR CONSULTANTS, *Rapport sur les disparitions des œuvres métalliques au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, CNDDN, janvier 2009.*

BRODEUR CONSULTANTS, *Liste consolidée de surveillance des éléments métalliques, CNDDN, mai 2012.*

BRODEUR CONSULTANTS, *Cahier de surveillance des éléments métalliques du cimetière Notre-Dame-des-neiges, CNDDN, décembre 2013.*

BRODEUR CONSULTANTS, Rapports sur la mise à jour 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 de l'Inventaire des ouvrages funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges et sur la tournée annuelle de surveillance des éléments métalliques, CNDDN, décembre 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.

RÉFÉRENCES

ENGLISH HERITAGE (2011). *Caring for Historic Graveyard and Cemetery Monuments*. Repéré à l'adresse www.english-heritage.org.uk/.

GREENFIELD (États-Unis): *Association for Gravestone Studies*. p. 23–25.

HISTORIC PRESERVATION COMMISSION (2007). *Cemetery Preservation and Maintenance Manual: So, you want to restore a cemetery...?*

Cape Girardeau (États-Unis): City of Cape Girardeau.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Laboratoire de recherche des monuments historiques (2011). *Petit guide à l'usage des personnes souhaitant entretenir une sépulture*.

RÉMILLARD, France (2009). *Guide pour préserver son cimetière*, Centre de conservation du Québec.

RÉMILLARD, France (2015). *Guide pour préserver son cimetière*, Centre de conservation du Québec.

SAVING GRAVES (2014). Repéré à l'adresse www.savinggraves.net. Site Internet consulté le 20 février 2016.

STRANGSTAD, Lynette (2013). *A Graveyard Preservation Primer*. Deuxième édition. American Association for State and Local History Book Series. Lanham (États-Unis): Altamira Press.

TRINKLEY, M. (2011). «Conservation Talk: Suitability of Pins & Epoxy», In *AGS Quarterly: Bulletin of the Association for Gravestone Studies*, vol. 35, no. 2 (printemps 2011).

TRIPPE-DILLON, T. (s. d.). *Grave Concerns: A Preservation Manual for Historic Cemeteries in Arkansas*. Little Rock (États-Unis): Arkansas Historic Preservation Program.

SITES UTILES

Loi sur le patrimoine culturel du Québec : publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Site officiel du Mont-Royal : ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal

Cimetière Notre-Dame-des-Neiges : cimetierenotredamedesneiges.ca

Centre de conservation du Québec : ccq.gouv.qc.ca



Entrée chemin de la Côte-des-Neiges



**CIMETIÈRE
NOTRE-DAME-DES-NEIGES**

4601, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal (Québec) H3V 1E7

**514 735-1361 • infopatrimoine@cimetierenddn.org
cimetierenotredamedesneiges.ca**